

VOTE DANS LES S1 DU 24 JANVIER AU 7 FÉVRIER

AUX SECRÉTAIRES DE S1

Cher-e collègue,

Les congrès académique et national auront lieu en février et mars. C'est l'occasion pour chacun de s'exprimer sur l'activité et l'orientation de notre syndicat. **Ce moment important de notre vie démocratique doit être l'affaire de tous.**

Le vote préparatoire au congrès du SNES a lieu dans les S1 du 24 janvier au 7 février 2024.

Le vote est **individuel à bulletin secret** ; le scrutin est un scrutin de liste **sans rature ni panachage**.

Chaque syndiqué doit émettre simultanément 4 votes :

- la CA du S3
- le rapport d'activité du S3

Cf pages spéciales au Parisnes décembre-janvier

- le rapport d'activité national
- le rapport financier national

Cf supplément à l'US du 20 janvier 2024

ORGANISATION DU SCRUTIN

Il est recommandé aux S1 d'organiser dans toute la mesure du possible le vote sur une période d'une semaine au moins (à l'intérieur de la période fixée) afin de permettre à chaque syndiqué(e) d'y prendre part. Les syndiqué(e)s votent dans leur S1. Les syndiqués en congé votent également dans les S1. Il appartient aux secrétaires de S1 de prendre toutes dispositions utiles à cet égard.

Ont le droit de vote les collègues ayant versé leur cotisation 2023-2024 au plus tard le jeudi 7 février 2024 : tout collègue peut verser sa cotisation et participer au vote tant que le scrutin n'est pas clos.

Pour que le vote d'un S1 soit validé, il est absolument indispensable que **les cotisations correspondantes aient été versées et enregistrées au S3 au plus tard le 7 février.**

MODALITÉS DE VOTE

Le bulletin de vote, une enveloppe vierge et une enveloppe indiquant nom, prénom, signature sont remis par le secrétaire du S1. Chaque votant met dans l'urne prévue à cet effet son bulletin dans l'enveloppe vierge, elle même insérée dans l'enveloppe indiquant nom, prénom et signature puis signe la liste d'émargement jointe à cet envoi.

En cas de vote par correspondance sous double enveloppe et de non émargement de la liste des électeurs, l'enveloppe extérieure signée par l'intéressé(e) sera jointe à la liste d'émargement adressée au S3, pour valoir signature.

DÉPOUILLEMENT

Le dépouillement est assuré par le S1 : **ce dépouillement, ouvert à tous les syndiqué(e)s, est organisé par le secrétaire de S1.** La feuille récapitulative des votes (adressée aux secrétaires de S1) doit être signée par le secrétaire de S1 (ou son remplaçant) **et par un scrutateur au moins.**

ACHEMINEMENT DES RÉSULTATS

La feuille récapitulative des votes et la liste d'émargement des votants doivent parvenir au S3 de Paris

au plus tard le lundi 26 février midi

- transmis par mail paris@snes.edu (à privilégier)
- remis directement au S3 : 3 rue Guy De Gouyon Du Verger 94 112 Arcueil Cedex.
- adressés par courrier postal au S3 : **Attention aux délais de poste**, le courrier doit nous parvenir au plus tard le 26 février (**A n'utiliser qu'en dernier ressort car, à chaque vote, des résultats nous parviennent après le dépouillement !**)

Tous les documents relatifs au vote sont téléchargeables sur : www.paris.snes.edu
Pour tout problème : paris@snes.edu

Matériel ci-joint

bulletins de vote
Enveloppe T
Feuille récapitulative commune à tous les votes
Liste d'émargement (syndiqués à jour, le secrétaire de S1 complètera si besoin).

Le congrès académique du SNES Paris aura lieu les jeudi 29 février toute la journée et vendredi 1er mars matin au lycée Buffon.

BULLETIN DE VOTE

Attention vous avez 4 votes à émettre

1er vote : Élections à la CA du S3 de Paris

- Liste Unité Action (U et A)
- Liste Ecole Emancipée
- Liste Emancipation et sympathisant-e-s
(entourer ou cocher la liste de votre choix)

2e vote : Rapport d'activité académique (S3)

- Pour Contre Abstention

3e vote : Rapport d'activité national (S4)

- Pour Contre Abstention

4e vote : Rapport financier national (S4)

- Pour Contre Abstention



BULLETIN DE VOTE

Attention vous avez 4 votes à émettre

1er vote : Élections à la CA du S3 de Paris

- Liste Unité Action (U et A)
- Liste Ecole Emancipée
- Liste Emancipation et sympathisant-e-s
(entourer ou cocher la liste de votre choix)

2e vote : Rapport d'activité académique (S3)

- Pour Contre Abstention

3e vote : Rapport d'activité national (S4)

- Pour Contre Abstention

4e vote : Rapport financier national (S4)

- Pour Contre Abstention



BULLETIN DE VOTE

Attention vous avez 4 votes à émettre

1er vote : Élections à la CA du S3 de Paris

- Liste Unité Action (U et A)
- Liste Ecole Emancipée
- Liste Emancipation et sympathisant-e-s
(entourer ou cocher la liste de votre choix)

2e vote : Rapport d'activité académique (S3)

- Pour Contre Abstention

3e vote : Rapport d'activité national (S4)

- Pour Contre Abstention

4e vote : Rapport financier national (S4)

- Pour Contre Abstention